



Rapport financier 2025

Rapport

sur la situation

financière 2025.

tSM

—
Compagnie d'Assurances
depuis 1921
—

Sommaire

Rapport de révision	02
Bilan et résultat 2025	05
Informations détaillées relatives aux comptes	08
Activité de l'entreprise	14
Résultat de l'entreprise	17
Gouvernance d'entreprise et gestion des risques	24
Profil de risque	29
Évaluation	32
Gestion du capital	36
Solvabilité	40
Adresses	42

Rapport de révision



Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de TSM Compagnie d'Assurances, Société coopérative, La Chaux-de-Fonds

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de TSM Compagnie d'Assurances, Société coopérative (la coopérative), comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 10 à 21) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la coopérative, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession qui s'appliquent aux audits des états financiers des sociétés d'intérêt public. Nous avons aussi satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à l'Administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

PricewaterhouseCoopers SA, Avenue de la Rasude 5, 1006 Lausanne
+41 58 792 81 00

www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers SA est membre du réseau mondial PwC, un réseau de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.



Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités de l'Administration relatives aux comptes annuels

L'Administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Elle est en outre responsable des contrôles internes qu'elle juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, l'Administration est responsable d'évaluer la capacité de la coopérative à poursuivre son exploitation. Elle a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la coopérative à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si l'Administration a l'intention de liquider la coopérative ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la coopérative.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par l'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la coopérative à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à



l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la coopérative à cesser son exploitation.

Nous communiquons à l'Administration ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 906, al. 1, CO en relation avec l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions de l'Administration.

Sur la base de notre audit réalisé en vertu de l'art. 906, al. 1, CO, en relation avec l'art. 728a, al. 1, ch. 2, CO, nous confirmons que la proposition de l'Administration (page 9) est conforme à la loi suisse et aux statuts et nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Michael Stämpfli
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Magali Zimmermann
Experte-révisseuse agréée

Lausanne, le 23 avril 2026



Rapport financier 2025

Bilan

et résultat 2025

Bilan au 31 décembre

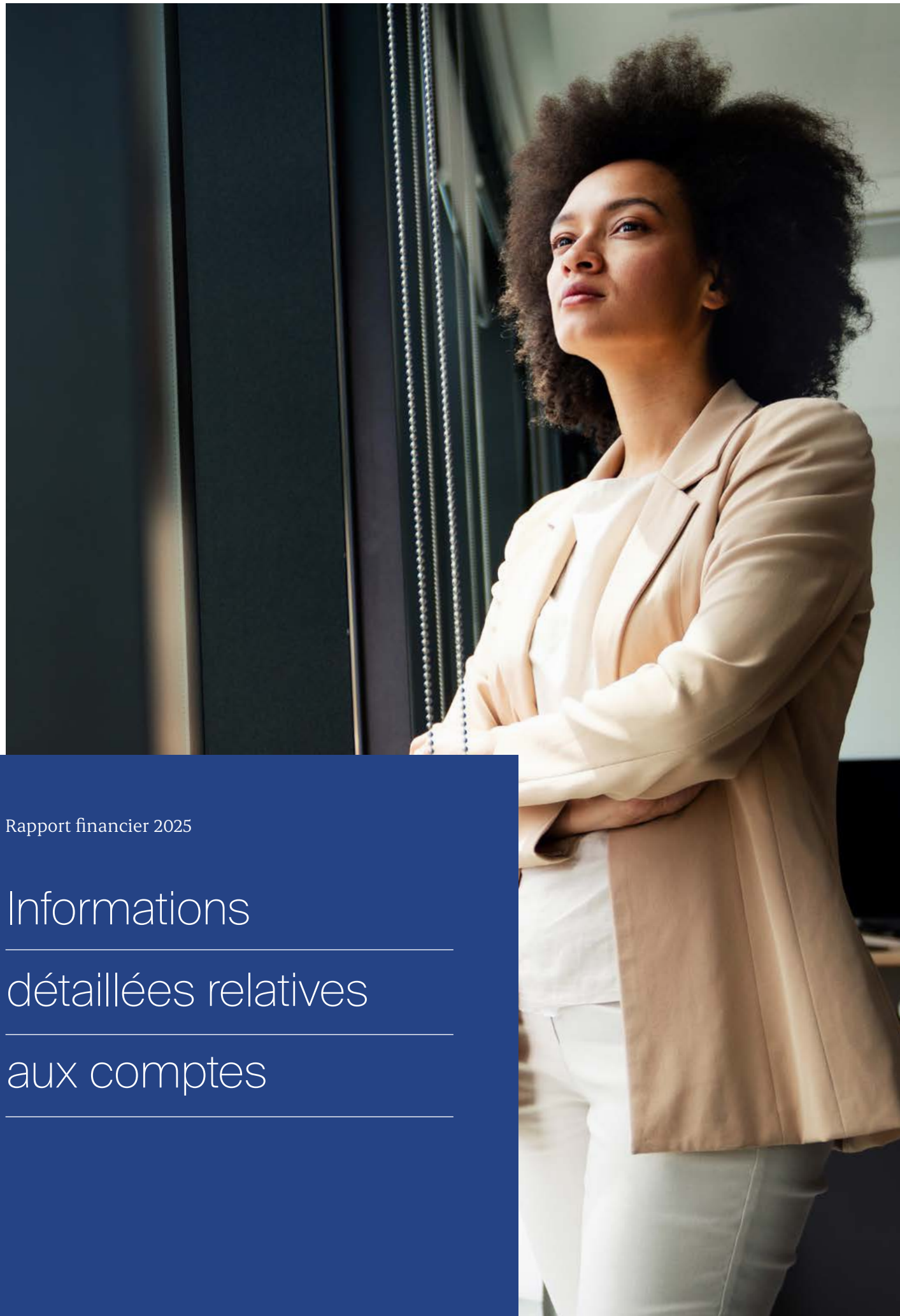
(avant répartition)

		2025	2024
	Annexe	CHF	CHF
Actif			
Biens immobiliers		11'827'000	12'012'000
Participations	1	1	1'250'000
Titres à revenu fixe		14'680'288	15'321'106
Hypothèques		760'353	1'428'978
Actions		1'857'339	1'857'339
Autres placements		13'538'218	5'984'425
Placements		42'663'199	37'853'848
Liquidités		22'213'119	24'372'414
Part des réassureurs dans les provisions techniques	4	11'825'896	10'165'848
Immobilisations corporelles		674'787	419'731
Frais d'acquisition, différés, activés, non encore amortis		1'084'000	1'351'250
Créances nées d'opérations d'assurance	2, 7	5'141'881	5'259'068
Autres créances		1'013'193	1'409'519
Autres actifs		1	1
Comptes de régularisation	3	221'536	622'593
Total des actifs		84'837'611	81'454'273
Passif			
Provisions techniques	4	33'682'495	37'756'842
Dettes liées à des instruments de taux	8	4'014'400	4'164'400
Dettes sur instruments financiers dérivés		68'858	141'950
Dettes nées d'opérations d'assurance	5, 7	8'555'013	9'221'656
Autres passifs		930'885	759'028
Comptes de régularisation	6	1'632'937	1'934'030
Total des provisions et dettes externes		48'884'588	53'977'906
Capital de garantie		8'000'000	8'000'000
Réserve légale issue du bénéfice		4'000'000	4'000'000
Réserve facultative issue du bénéfice		10'000'000	10'000'000
Bénéfice reporté		5'476'367	3'964'406
Bénéfice d'exercice		8'476'656	1'511'961
Total des fonds propres	9	35'953'023	27'476'367
Total des passifs		84'837'611	81'454'273

Compte de résultat

(pour la période du 1er janvier au 31 décembre)

	Annexe	2025	2024
		CHF	CHF
Primes brutes		39'998'704	41'192'051
Variation de la provision sur débiteurs		200'000	-535'386
Primes brutes		40'198'704	40'656'665
Primes brutes cédées aux réassureurs		-12'542'053	-17'071'236
Primes pour propre compte		27'656'651	23'585'429
Variation report de primes		1'741'956	12'379'990
Variation report de primes - part des réassureurs		505'416	-963'854
Variation report de primes pour propre compte		2'247'372	11'416'136
Primes acquises pour propre compte		29'904'023	35'001'565
Autres produits de l'activité d'assurance		242'658	533'401
Total des produits de l'activité technique d'assurance		30'146'682	35'534'966
Charges des sinistres : montants payés bruts		20'643'529	19'729'947
Charges des sinistres : montants payés, part des réassureurs		-6'711'080	-7'893'586
Charges des sinistres payés pour propre compte		13'932'449	11'836'361
Variation des provisions techniques	10	320'137	7'132'013
Variation des provisions techniques : part des réassureurs	10	-1'154'632	-1'438'532
Variation des provisions techniques pour propre compte	10	-834'495	5'693'481
Charge des sinistres pour propre compte		-13'097'954	-17'529'842
Frais d'acquisition et de gestion	11, 12, 13	18'165'719	18'780'687
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion		-1'398'388	-1'609'672
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte		-16'767'332	-17'171'014
Autres charges techniques pour propre compte		-68'378	-84'226
Total des charges de l'activité technique d'assurance		-29'933'663	-34'785'083
Résultat technique		213'018	749'883
Produits des placements	14	11'855'058	3'278'733
Charges financières et frais de gestion des placements	15	-3'279'549	-2'215'625
Résultat des placements		8'575'508	1'063'108
Autres produits financiers		613	665
Autres charges financières		0	-10'576
Résultat opérationnel		8'798'139	1'803'081
Charges d'intérêts des dettes liées à des instruments de taux		-55'543	-57'988
Résultat avant impôts		8'733'596	1'745'092
Impôts directs		-256'940	-233'131
Résultat d'exercice		8'476'656	1'511'961



Rapport financier 2025

Informations

détaillées relatives

aux comptes

1. Liste des participations

Participations	Siège	Part du capital en milliers de CHF		Voix en %	
		31.12.2025	31.12.2024	31.12.2025	31.12.2024
Inno Cap Insurance Ltd	Guernsey	0.0	250.0	0.00	100.00
AutoMate Insurance AG	Zürich	86.0	43.5	42.80	34.82

2. Créances nées d'opérations d'assurance

en milliers de CHF	31.12.2025	31.12.2024
Créances sur les preneurs d'assurance	2'797	2'600
Créances sur les agents et intermédiaires	66	42
Créances sur les entreprises d'assurance	2'279	2'617
Total	5'142	5'259

3. Comptes de régularisation

en milliers de CHF	31.12.2025	31.12.2024
Intérêts courus sur les placements de capitaux	148	135
Autres actifs de régularisation	74	487
Total	222	623

4. Provisions techniques

en milliers de CHF	Provisions techniques (brutes)		Part des réassureurs		Provisions techniques pour propre compte (nettes)	
	31.12.2025	31.12.2024	31.12.2025	31.12.2024	31.12.2025	31.12.2024
Report de primes	5'837	7'579	2'376	1'870	3'461	5'708
Provision pour sinistres en cours	20'303	20'809	8'329	6'990	11'974	13'818
Autres provisions techniques	5'633	5'216	1'121	1'305	4'512	3'911
Provision pour parts d'excédents	1'909	4'153	0	0	1'909	4'153
Total	33'682	37'757	11'826	10'166	21'857	27'591

5. Dettes nées d'opérations d'assurance

en milliers de CHF	31.12.2025	31.12.2024
Dettes envers les preneurs d'assurance	4'652	4'403
Dettes envers les agents et intermédiaires	548	333
Dettes envers les entreprises d'assurance	3'355	4'485
Total	8'555	9'222

6. Comptes de régularisation

en milliers de CHF	31.12.2025	31.12.2024
Provision pour impôts	150	50
Autres passifs de régularisation	1'483	1'884
Total	1'633	1'934

7. Créances et dettes envers des parties liées

en milliers de CHF	Tiers		Parties liées		Total	
	31.12.2025	31.12.2024	31.12.2025	31.12.2024	31.12.2025	31.12.2024
Créances nées d'opérations d'assurance	5'142	5'259	0	0	5'142	5'259
Autres créances	1'013	460	0	950	1'013	1'410
Comptes de régularisation de l'actif	222	407	0	216	222	623
Dettes nées d'opérations d'assurance	-8'017	-7'877	-538	-1'345	-8'555	-9'222
Autres passifs	-814	-759	-117	0	-931	-759

(si positif, solde en faveur de TSM)

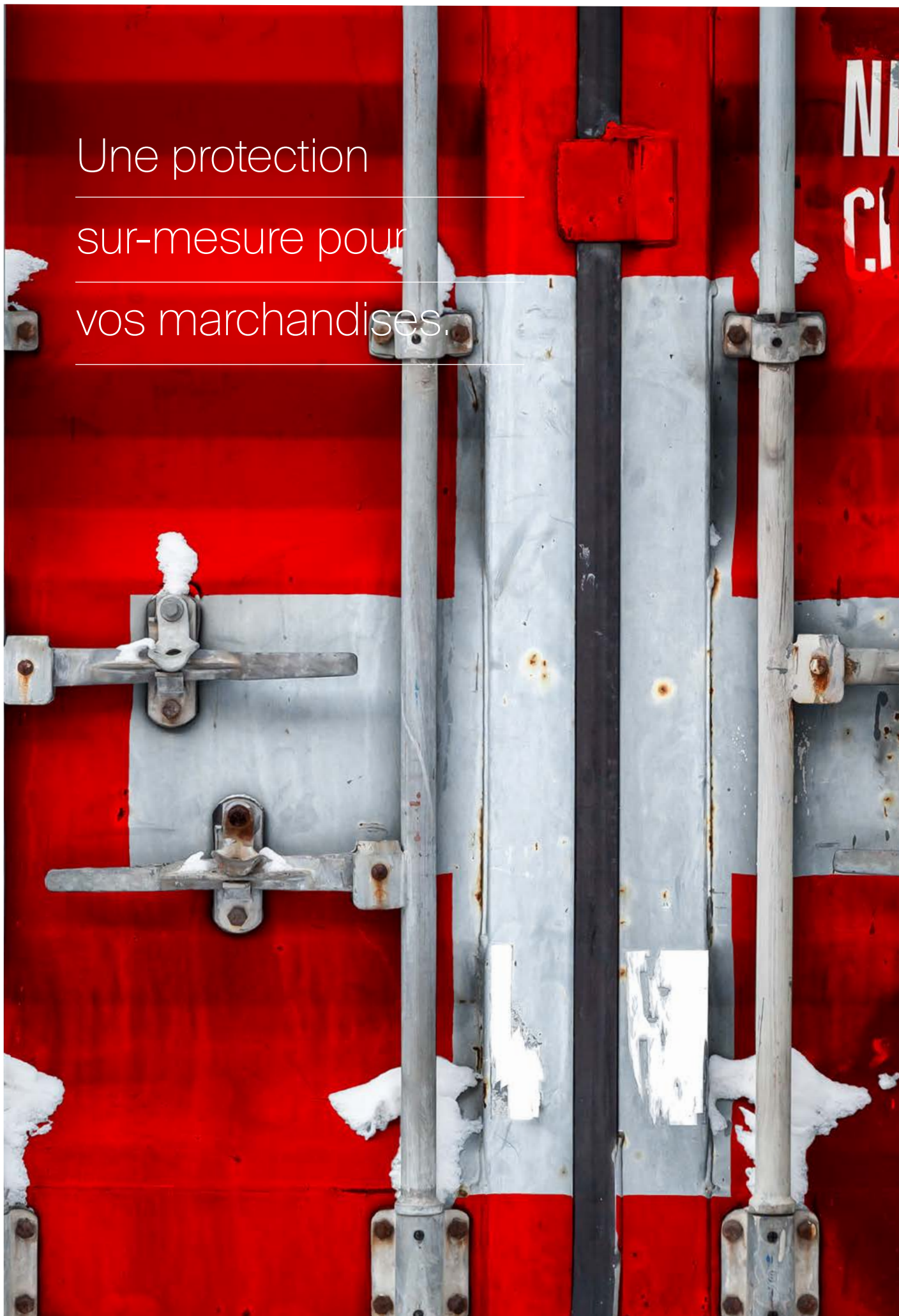
8. Dettes liées à des instruments de taux

en milliers de CHF	31.12.2025	31.12.2024
Dettes à moins de cinq ans	4'014	4'164
Dettes à plus de cinq ans	0	0
Total	4'014	4'164

9. Présentation de l'état des capitaux propres

en milliers de CHF	Capital de garantie	Réserve légale issue du bénéfice	Réserve facultative issue du bénéfice	Bénéfice reporté	Total
Capitaux propres au 01.01.2024	8'000	4'000	10'000	3'964	25'964
Résultat d'exercice 2024				1'512	1'512
Capitaux propres au 31.12.2024	8'000	4'000	10'000	5'476	27'476
Résultat d'exercice 2025				8'477	8'477
Capitaux propres au 31.12.2025	8'000	4'000	10'000	13'953	35'953

Une protection
sur-mesure pour
vos marchandises.



10. Variation des provisions techniques

	Provisions techniques (brutes)		Part des réassureurs		Provisions techniques pour propre compte (nettes)	
	31.12.2025	31.12.2024	31.12.2025	31.12.2024	31.12.2025	31.12.2024
en milliers de CHF						
Variation des sinistres en cours	-506	3'443	1'339	1'211	-1'844	2'232
Variation des autres provisions techniques	417	1'488	-184	227	601	1'261
Variation des parts d'excédents	409	2'201	0	0	409	2'201
Total	320	7'132	1'155	1'439	-834	5'693

11. Honoraires versés à l'organe de révision

	31.12.2025	31.12.2024
en milliers de CHF		
Prestations en matière de révision	191	214
Autres prestations de services	0	0
Total	191	214

12. Charges de personnel

	31.12.2025	31.12.2024
en milliers de CHF		
Charges de personnel	8'628	8'193

13. Amortissement des immobilisations corporelles

	31.12.2025	31.12.2024
en milliers de CHF		
Amortissement des immobilisations corporelles	186	129

14. Montant total des actifs mis en gage en garantie des propres dettes et actifs grevés d'une réserve de propriété

	31.12.2025	31.12.2024
en milliers de CHF		
Gages immobiliers	5'000	5'000

15. Dettes envers l'institution de prévoyance

en milliers de CHF

		31.12.2025	31.12.2024
Fondation BCV 2^{ème} pilier	(si positif, solde en faveur de TSM)	98	-24

16. Emplois à plein temps

Durant l'exercice sous revue et l'exercice précédent, le nombre d'emplois à plein temps était inférieur à 100.

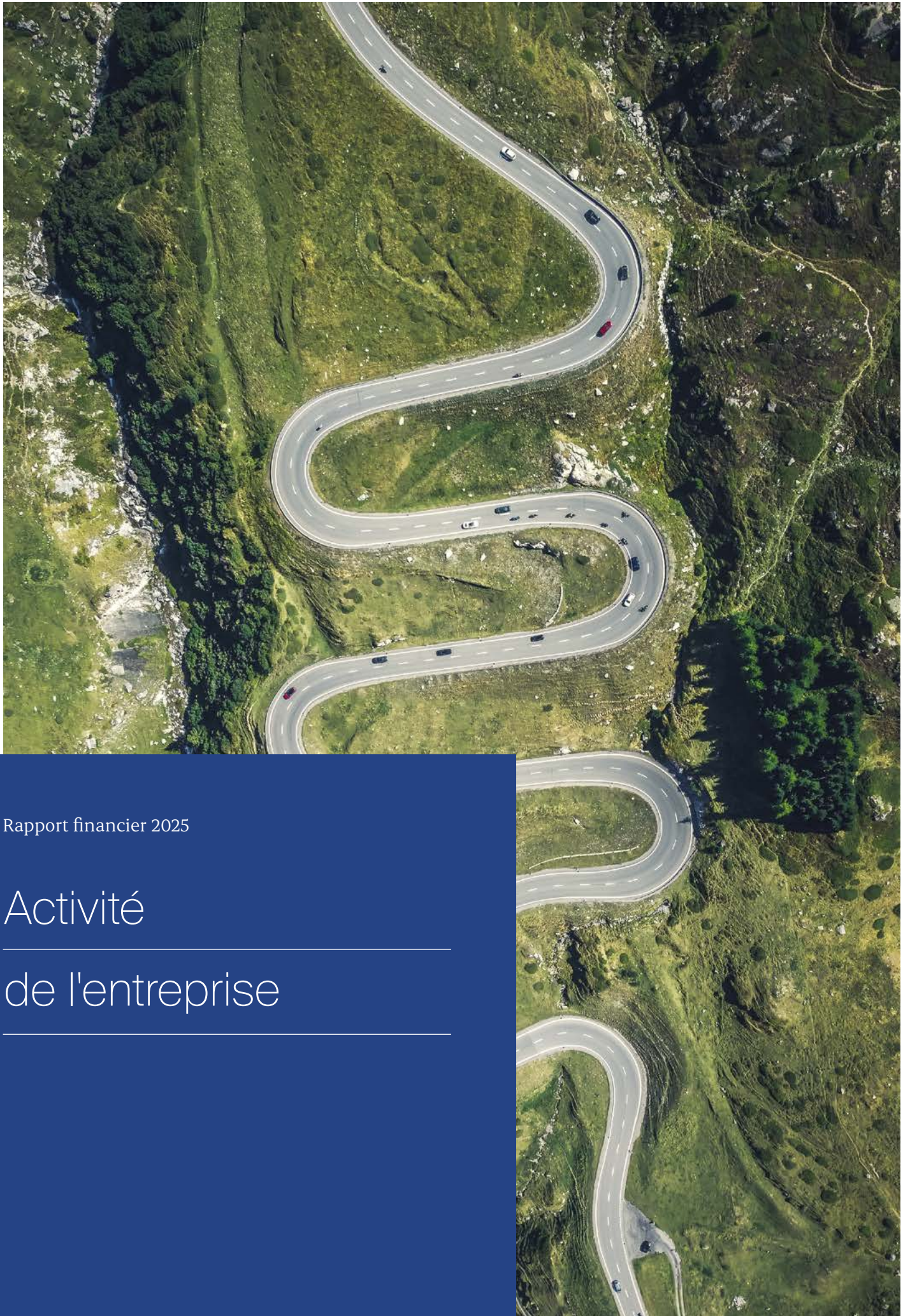
17. Ajustement de la présentation du compte de résultat

La présentation du compte de résultat a été ajustée pour les positions "Primes brutes", "Variation de la provision sur débiteurs" et "Autres produits de l'activité d'assurance". L'année précédente a également été ajustée pour comparaison.

18. Événement important

Aucun événement important n'est à relever.





Rapport financier 2025

Activité de l'entreprise

Management summary¹⁵

TSM poursuit son développement en 2025, alors même que le volume de primes émises diminue de 3%. Toutes les branches ou presque affichent pourtant une augmentation mais compensée par la baisse dans le domaine du Fronting. Il a en effet été décidé de réduire ce volume d'affaires afin qu'il corresponde à la stratégie.

La branche Transport, après une année 2024 placée sous le signe de la stabilité, affiche une augmentation encourageante de son volume de primes compte tenu du fait que les conditions n'auront pas été véritablement plus propices.

La branche Assistance continue de présenter une progression de son volume de primes, même si celle-ci est un peu moins vigoureuse que durant les années de sortie de crise sanitaire du début de décennie. Afin de combler le manque de notoriété de TSM sur le marché dans ce domaine spécifique, l'équipe commerciale a été renforcée pour exploiter le potentiel de cette branche.

La branche Automobile se développe bien, principalement grâce à la plateforme internet de souscription « AutoMate » destinée aux véhicules modernes. La progression du volume de primes avait été ralentie ces 2 dernières années à la suite des mesures d'assainissement du portefeuille et de souscription stricte. La progression à 2 chiffres du volume de primes de cette année est donc particulièrement réjouissante. Quant aux véhicules de collection, ils affichent un volume de primes et un ratio sinistres/primes positifs en progression ininterrompue.

Les constats et les attentes de la branche Risques spéciaux sont similaires à ceux de la branche Assistance. Le volume de primes affiche toutefois une progression respectable même si les objectifs sont plus ambitieux.

Pour la branche Cautionnement, à la suite de l'instauration d'un surcroît de prudence à la souscription en 2023, le volume de primes se situe au niveau attendu.

Avec la branche Garantie All Risk née en 2023, TSM a mis au point un produit innovant et exclusif pour une marque horlogère de premier plan. Pour rappel, seul le premier exercice a enregistré des primes émises, les suivants bénéficient du report de primes, plus faible en 2025.

Côté sinistralité, la branche Transport retrouve un niveau proche de son historique à la suite d'une année 2024 plus délicate. La branche Assistance, quant à elle, connaît cette année une hausse de sa sinistralité qui retrouvera rapidement son niveau habituel à n'en pas douter. La branche Automobile présente une amélioration de son ratio sinistres/primes net, soit après intervention de la réassurance pour le développement d'un sinistre important issu d'un exercice antérieur. La branche Risques spéciaux a enregistré 2 sinistres notables pesant sur son ratio sinistres/primes historiquement bon. La branche Cautionnement présente à nouveau une sinistralité très avantageuse due à un effet de liquidation positive de plusieurs sinistres issus d'exercices antérieurs. Quant à la branche Garantie All Risk, enfin, même si elle présente un ratio sinistres/primes un peu moins bon cette année, elle constitue une opération très positive sur l'ensemble de la période de couverture.

A relever encore la bonne maîtrise des frais d'acquisition et de gestion. Les premiers sont proportionnels à l'encaissement de primes, les seconds sont restés stables. C'est l'un des objectifs majeurs du management de TSM que d'optimiser les moyens mis en œuvre pour atteindre ses objectifs.

Ces différents éléments ont conduit à un bénéfice net d'exercice 2025 de CHF 8.48 millions, contre CHF 1.51 million en 2024. A noter que, pour atteindre ce résultat, l'année 2025 bénéficie du gain de liquidation important d'une participation.

La composition du Conseil d'administration a connu les changements suivants en 2025 : départ de Monsieur Stefan Bichsel (limite d'âge), arrivée de Messieurs Thierry Daucourt et Yann Neuhaus.

Le profil de risque de TSM n'a pas connu de changements fondamentaux.

Les placements de capitaux à la valeur statutaire sont en hausse de CHF 4.81 millions en 2025 du fait du réinvestissement des fonds issus du gain de liquidation d'une participation. Celui-ci contribue également à maintenir le niveau de liquidités alors que la branche Garantie All Risk n'enregistre pas de primes émises tout en faisant face aux règlements de sinistres.

L'actif du bilan est en augmentation de CHF 3.38 millions due aux placements de capitaux.

Au passif, les provisions techniques diminuent de CHF 4.08 millions et les dettes nées d'opérations d'assurance de CHF 0.67 million.

Au niveau des fonds propres, compte tenu du bénéfice d'exercice de CHF 8.48 millions, le bénéfice au bilan se monte désormais à CHF 13.95 millions, et les fonds propres à CHF 35.95 millions.

La situation de solvabilité a connu quelques changements également. Le capital porteur de risque s'est apprécié de CHF 6.95 millions à CHF 45.58 millions, en raison essentiellement d'une augmentation des actifs due au gain de liquidation d'une participation. De son côté, le capital cible s'est replié de CHF 1.65 million à CHF 17.82 millions, en grande partie causé par le recul du risque d'assurances (abandon du produit Garantie All Risk entraînant une baisse des primes et de la sinistralité en découlant).

En finalité, le quotient SST se fixe à 255.8 %.

Stratégie et objectifs¹⁹

Dans un cadre structuré, TSM cherche à intégrer les besoins spécifiques de chaque client autant que nécessaire. Depuis toujours, TSM privilégie une relation empreinte d'humanité et de dialogue, afin de développer un service efficace et adapté. Cela en toute transparence vis-à-vis du client, avec la confidentialité requise.

Depuis sa création dans le terreau de l'horlogerie, TSM a acquis une expertise, un savoir-faire et une compétence uniques dans l'assurance Transport, avant d'élargir sa palette de prestations à d'autres branches. TSM bénéficie désormais d'une véritable vocation pour les marchés à haut niveau d'exigence.

La maîtrise des risques est son métier, avec une approche professionnellement très pointue, mais d'esprit artisanal. Cette philosophie, TSM la met au service de ses clients en apportant un soin tout particulier à l'élaboration d'une réponse aussi flexible qu'efficace. TSM mise sur la confiance réciproque dans la relation client-assureur, la souplesse dans l'approche des problèmes, la rigueur dans l'action à mener.

TSM est aujourd'hui active dans la couverture des risques Transport, Assistance, Automobile, Risques spéciaux et Cautionnement, ainsi que Garantie All Risk depuis 2023. Pour ce faire, elle dispose de tous les agréments FINMA de la branche non-vie, à l'exception de la maladie et de l'assurance crédit.

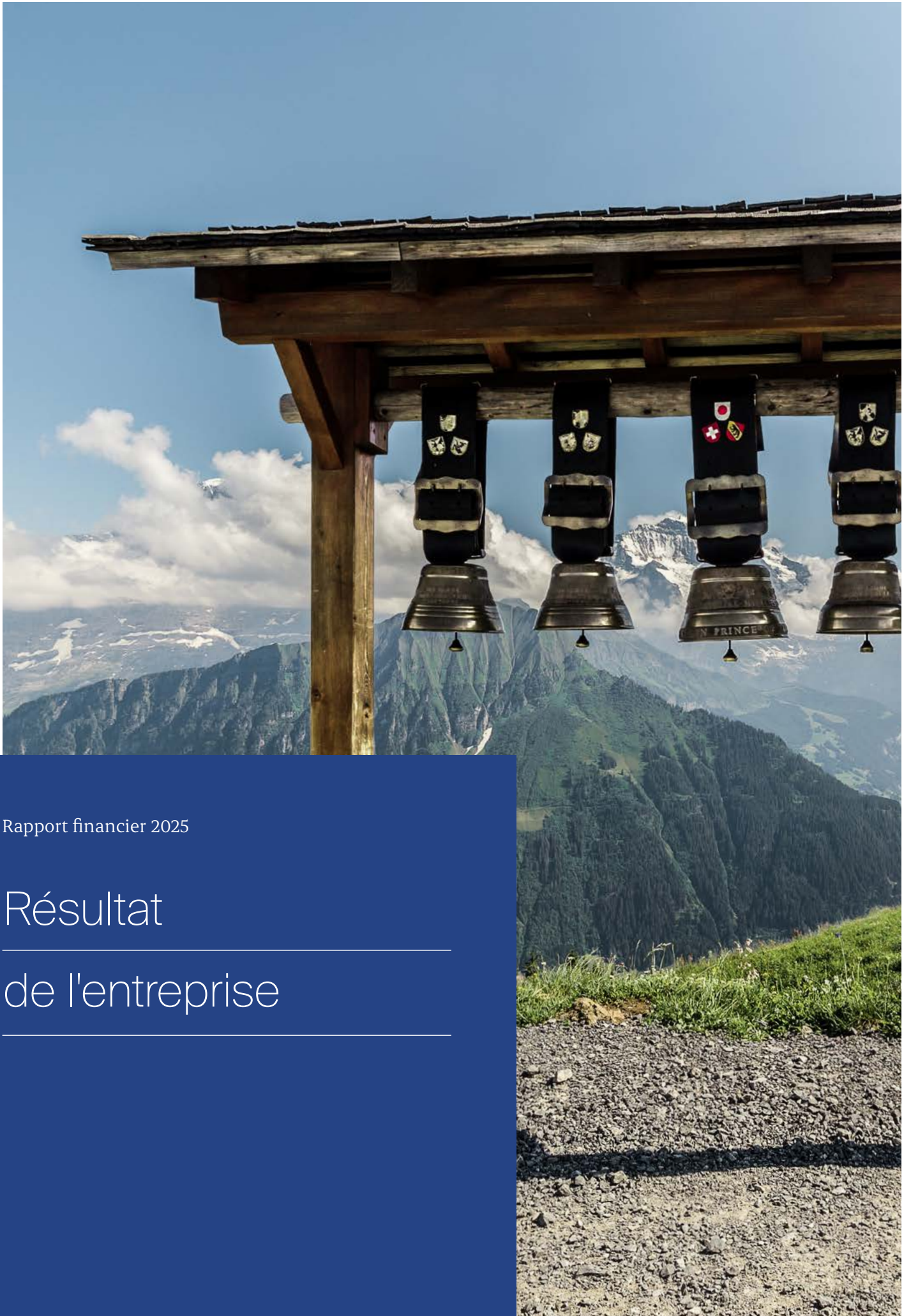
La majorité de la clientèle de TSM est composée d'entreprises ou d'associations. TSM est une société coopérative et indépendante.

Il n'existe pas de parts sociales.

TSM dispose d'agences à Genève, Bussigny et Zurich qui n'ont pas le statut de succursales.

L'organe de révision externe est PricewaterhouseCoopers AG. Son réviseur responsable est Monsieur Michael Staempfli.

Lors de l'année 2025, aucun évènement particulier n'est à relever.



Rapport financier 2025

Résultat

de l'entreprise

L'ENCAISSEMENT DE PRIMES EN 2025 ATTEINT CHF 40.00 MILLIONS.

L'évolution de l'encaissement de primes présente une baisse de 3% en 2025, alors que toutes les branches ou presque affichent une augmentation. C'est le Fronting qui réalise une baisse souhaitée, il a en effet été décidé de réduire ce volume d'affaires afin qu'il corresponde à la stratégie.

Pour le reste, l'année 2025 ne fait pas état d'événements particuliers. Les différentes branches présentent des résultats conformes à leurs caractéristiques propres.

Les performances enregistrées peuvent être résumées ainsi :

- **Transport** – La branche historique et principale de TSM compte bon nombre de sociétés du secteur horloger, aussi bien des marques de montres que des fournisseurs ou des sous-traitants.

Après une année 2024 placée sous le signe de la stabilité due au ralentissement du secteur horloger, l'année 2025 affiche une augmentation encourageante compte tenu du fait que les conditions n'auront pas été véritablement plus propices. Notre équipe commerciale travaille continuellement à développer les affaires, pour toutes les branches soit dit en passant.

- **Assistance** – Bien qu'en progression ininterrompue depuis la sortie de crise sanitaire du début de décennie, cette branche affiche aujourd'hui un développement honorable mais encore en-deçà des attentes placées en elle.

Après des premiers exercices de sortie de crise très satisfaisants, la branche se trouve dans une zone où il faut travailler fort pour chaque part de marché supplémentaire. Un surcroît d'effort commercial vient d'être consenti, tant la structure en place et le savoir-faire ont du potentiel. Il sera mis un accent particulier sur la notoriété de ce produit de qualité et du service à la hauteur des attentes de nos clients et partenaires.

- **Automobile** – La branche poursuit sa progression, tant avec les véhicules de collection qu'avec les véhicules modernes.

La souscription digitale de ces derniers se fait en masse via la plateforme internet « AutoMate ». Celle-ci permet le développement soutenu du portefeuille année après année. En telle situation, il faut particulièrement veiller à la sinistralité. Pour ce faire, des mesures d'assainissement du portefeuille ont été prises et des critères stricts de souscription ont été instaurés. Dans ce contexte, il faut relever le taux de progression à 2 chiffres du volume de primes en 2025.

Le taux de progression des véhicules de collection est meilleur que celui des véhicules modernes en 2025. Bien entendu, le portefeuille plus ténu est à la mesure de ces véhicules d'exception. Le produit « Classic Wheels » affiche un résultat positif année après année.

- **Risques spéciaux** – Cette branche et l'Assistance connaissent des destins similaires. Elles ont toutes deux particulièrement souffert durant la crise sanitaire et, après avoir rebondi vigoureusement, elles se situent à présent dans une zone où il est plus difficile de poursuivre la progression que de rattraper le passé.

En 2025, le volume de primes affiche toutefois une progression respectable même si les objectifs sont plus ambitieux. TSM continue à travailler au développement commercial de cette branche, également au niveau technique avec une souscription digitalisée pour un produit. Expérience qui sera d'ailleurs étendue à d'autres branches à terme.

- **Cautionnement** – Les maîtres mots de cette branche sont encore et toujours : politique prudente et souscription soignée. TSM avait décidé à l'automne 2022 d'opter pour un surcroît de prudence à la souscription dans le but de limiter l'exposition au risque, compte tenu de la situation internationale globale préoccupante à plus d'un titre. Depuis, le volume de primes se situe à un niveau inférieur attendu et recherché. Les années se suivent et ne se ressemblent pas, mais la prudence est toujours de mise tout en gardant l'objectif de répondre aux besoins particuliers de la clientèle.

- **Garantie All Risk** – C'est pour une marque horlogère de premier plan que TSM a mis au point ce produit innovant et exclusif.

Le volume de primes acquises en 2025 est en nette diminution, comme prévu. En effet, la dernière police couvre les montres vendues en 2023, les exercices 2024 et 2025 bénéficient du jeu du report de primes non linéaire défini à la souscription.

Enfin, quant aux partenariats de TSM avec La Mobilière, la Vaudoise, Generali, Visana et Emmental, ils sont actifs à la satisfaction de chaque partie.

Frais d'acquisition et de gestion

Les frais d'acquisition dépendent directement du volume de primes, ils sont constitués d'une partie de la rémunération de l'équipe commerciale et des commissions des courtiers.

Les frais de gestion, quant à eux, restent corrélés au volume de primes et donc au niveau d'activité. Ils incluent toujours des coûts de mise en conformité importants, ainsi que les frais de modernisation continue de notre applicatif central de toute la gestion d'assurance.

Parallèlement, l'accent a été mis en 2025 sur la modernisation de l'infrastructure informatique, la sécurité et la capacité à assurer la continuité des activités, ainsi que l'intégration de l'intelligence artificielle.

Sinistres

LES INDEMNITÉS VERSÉES EN 2025 ATTEIGNENT CHF 20.64 MILLIONS.

Bien que cette valeur augmente de 5% en 2025, la situation ne s'est pas dégradée. A ce niveau, cette valeur ne correspond qu'aux règlements effectués, sans les variations des provisions techniques et la prise en charge par la réassurance. Tout compris, la charge des sinistres pour propre compte se monte à CHF 13.10 millions, soit une diminution de 25%.

En Transport, l'année 2025 a été de bonne tenue avec des ratios sinistres/primes bruts et nets de réassurance assez nettement en-dessous de 2024. Il a pourtant fallu faire face à un trimestre délicat dont les effets ont été lissés durant le deuxième semestre.

La branche Assistance a connu une année 2025 un peu plus compliquée que par le passé. Rien de notable en soi, il s'agit simplement d'un plus grand nombre d'actes onéreux qu'à l'accoutumée. Le ratio sinistres/primes se situe toutefois au niveau du reste du marché.

La branche Automobile, mal récompensée pour les efforts fournis depuis 2023 pour améliorer la sinistralité du portefeuille de véhicules modernes, avait dû faire face en 2024 à la dégradation de 2 cas importants issus d'années antérieures. En 2025, il a fallu affronter le même phénomène pour l'un d'entre eux. Aussi, le ratio sinistres/primes brut, bien qu'en diminution, affiche une valeur masquant les effets positifs obtenus sur la sinistralité du portefeuille. Le ratio net, par contre, est clairement meilleur par l'efficacité du programme de réassurance. D'une manière générale, dans le sillage du marché, TSM poursuit la campagne d'assainissement, ce qui permet d'améliorer considérablement le ratio sinistres/primes. C'est une belle réussite cette année que de développer fortement le volume de primes dans le cadre d'une politique de souscription stricte améliorant la sinistralité du portefeuille. Il est en effet habituellement très difficile d'obtenir des résultats positifs sur les 2 plans simultanément.

La branche Risques spéciaux subit en 2025 les effets de l'annulation de 2 événements d'envergure, dont Festi'neuch. La réassurance a toutefois atténué l'effet sur le ratio sinistres/primes net qui augmente de manière contenue par rapport à 2024. Des sinistres de cette ampleur et donc médiatisés mettent en évidence la nécessité des assurances, en particulier sur des marchés de niche comme c'est le cas de l'annulation d'événements.

La branche Cautionnement se trouve dans une configuration similaire à l'exercice 2024 avec la clôture favorable d'un certain nombre de dossiers issus d'exercices antérieurs. Les règlements étant inférieurs aux réserves ouvertes, les gains de liquidation de ces dossiers dégagent un ratio sinistres/primes très favorable.

La branche Garantie All Risk présente un ratio sinistres/primes légèrement moins bon en 2025. Toutefois, il faut relever la très bonne tenue de ce produit en considérant l'ensemble de la période de couverture depuis son instauration en 2023.

A noter que TSM mène un travail important depuis 2023 pour optimiser au sens large la gestion des sinistres. Les effets bénéfiques à tout niveau sont indéniables et visibles.

Rapport sur la situation financière: TSM Compagnie d'Assurances, Société coopérative modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise, solo - non-vie »

	Total		Affaires directes en Suisse			
	Ex. préc.	Ex. ss revue	Accident		Véhicule à moteur	
en milliers de CHF	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue
Primes brutes	41'192.05	39'998.70	432.56	396.88	11'459.67	13'722.19
Primes brutes cédées aux réassureurs	-17'071.24	-12'542.05	-77.40	-88.70	-4'808.43	-5'729.14
Primes nettes pour propre compte (1 + 2)	24'120.82	27'456.65	355.17	308.18	6'651.25	7'993.05
Variations des reports de primes	12'379.99	1'741.96	5.83	-11.17	69.48	-1'217.91
Variations des reports de primes: part des réassureurs	-963.85	505.42	-8.59	6.05	-516.25	605.00
Primes nettes acquises pour propre compte (3 + 4 + 5)	35'536.95	29'704.02	352.41	303.06	6'204.48	7'380.14
Autres produits de l'activité d'assurance	-247.18	-442.66	-0.32	-2.47	-24.39	-50.05
Total des produits de l'activité technique d'assurance (6 + 7)	35'289.77	30'146.68	352.09	300.59	6'180.08	7'330.09
Charges des sinistres: montants payés bruts	-19'729.95	-20'643.53	0.00	0.00	-11'121.05	-10'096.10
Charges des sinistres: montants payés part des réassureurs	7'893.59	6'711.08	0.00	0.00	6'562.09	5'047.17
Variations des provisions techniques	-7'132.01	-320.14	-6.77	-958.40	-3'442.29	-1'237.81
Variations des provisions techniques: part des réassureurs	1'438.53	1'154.63	0.31	-4.48	2'303.20	1'780.02
Frais de règlement des sinistres pour propre compte (9 + 10 + 11 + 12 + 13)	-17'529.84	-13'097.95	-6.46	-962.87	-5'698.07	-4'506.72
Frais d'acquisition et de gestion	-18'780.69	-18'165.72	-302.13	-77.05	-3'178.64	-3'359.75
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion	1'609.67	1'398.39	11.44	11.38	1'096.63	1'073.48
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte (15 + 16)	-17'171.01	-16'767.33	-290.69	-65.67	-2'082.02	-2'286.27
Autres charges techniques pour propre compte	-84.23	-68.38	0.00	0.00	-0.29	-2.29
Total charges de l'activité technique (assurance dommages uniquement) (14 + 17 + 18)	-34'785.08	-29'933.66	-297.15	-1'028.54	-7'780.37	-6'795.29
Produits des placements	3'278.73	11'855.06	-	-	-	-
Charges financières et frais de gestion des placements	-2'215.63	-3'279.55	-	-	-	-
Résultat des placements (20 + 21)	1'063.11	8'575.51	-	-	-	-
Plus-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations	0.00	0.00	-	-	-	-
Autres produits financiers	0.67	0.61	-	-	-	-
Autres charges financières	-10.58	0.00	-	-	-	-
Résultat opérationnel (8 + 14 + 17 + 18 + 22 + 23 + 24 + 25)	1'557.89	8'789.14	-	-	-	-
Charges d'intérêt des dettes liées à des instruments de taux	-57.99	-55.54	-	-	-	-
Autres produits	245.19	0.00	-	-	-	-
Autres charges	0.00	0.00	-	-	-	-
Produits / charges extraordinaires	0.00	0.00	-	-	-	-
Bénéfice / perte avant impôt (26 + 27 + 28 + 29 + 30)	1'745.09	8'733.60	-	-	-	-
Impôts directs	-233.13	-256.94	-	-	-	-
Bénéfice / perte (31 + 32)	1'511.96	8'476.66	-	-	-	-

INFORMATIONS SUR LES PRODUITS ET CHARGES FINANCIÈRES 30 ET COMPARAISON AVEC LES INFORMATIONS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT 31 ET COMMENTAIRES SUR LES RENSEIGNEMENTS 32.

Produits des placements

	Produits des placements		Plus-values non réalisées		Plus-values réalisées		Total	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
en milliers de CHF								
Biens immobiliers	421	408	0	0	0	0	421	408
Participations	9'546	1'250	800	0	0	0	10'346	1'250
Titres à revenu fixe	330	310	241	493	21	51	592	853
Hypothèques	20	19	0	0	0	0	20	19
Actions	133	126	0	0	0	0	133	126
Autres placements	144	226	70	94	129	302	343	623
Total	10'593	2'339	1'111	587	151	353	11'855	3'279

Charges financières et frais de gestion des placements

	Charges des placements		Moins-values non réalisées provision dépréciation		Moins-values réalisées		Total	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
en milliers de CHF								
Biens immobiliers	72	86	185	185	0	0	257	271
Participations	0	0	1'900	702	0	0	1'900	702
Titres à revenu fixe	61	58	615	351	28	44	703	453
Hypothèques	0	0	0	0	0	0	0	0
Actions	0	0	0	50	0	0	0	50
Autres placements	36	35	-5	377	389	326	420	739
Total	168	180	2'695	1'666	417	370	3'280	2'216

Revenus des capitaux

Les produits des placements se montent à un total de CHF 11.86 millions, il est à relever que :

- Les revenus directs et les plus-values réalisées se montent à CHF 10.74 millions, incluant cette année le gain de liquidation important d'une participation, alors que les plus-values latentes atteignent CHF 1.11 million.
- Les revenus directs incluent la location à des tiers d'une partie de l'immeuble occupé par le siège de TSM, ainsi que le rendement locatif de l'immeuble de Cernier.

Les charges financières et les frais de gestion des placements se montent à un total de CHF 3.28 millions. Ce poste comprend encore une part non négligeable de moins-values latentes du fait de l'instabilité des marchés financiers. Les frais de gestion des placements sont eux restés stables.

Le résultat net des placements se monte à CHF 8.58 millions.





Rapport financier 2025

Gouvernance d'entreprise et gestion des risques

Composition de la direction ³⁵

De gauche à droite
et de haut en bas:

Martin GESER
Frédéric JUILLERAT
Philippe GOZEL
Romain JORAY
Frédéric MOREL
Laurent OBERHOFER

Gouvernance d'entreprise et gestion des risques

La gestion des risques constitue l'essence même des activités d'un assureur. Chez TSM, la maîtrise du risque fait partie intégrante du modèle d'affaires, propre à une coopérative à taille humaine. Le fractionnement des responsabilités et des activités est limité, tant par la taille de la compagnie que par un organigramme particulièrement plat. Les responsables des branches chez TSM sont tous des spécialistes expérimentés ; ils sont en contact direct avec les membres de la Direction en amont, et avec les collaborateurs du front en aval. L'ensemble du personnel et des cadres collabore étroitement au quotidien, ce qui constitue une des meilleures garanties pour réduire les risques.

Pour renforcer ces caractéristiques intrinsèques, plusieurs organes et fonctions contribuent spécifiquement à gérer les risques de manière optimale et conformément aux exigences légales propres à la branche.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ³⁵

Nathalie TISSOT | Présidente | La Chaux-de-Fonds

Serge MORELLI | Vice-président | Paris

Manuela SURDEZ | La Chaux-de-Fonds

Yves MATHYS | St-Imier

Thierry DAUCOURT | Oberhofen am Thunersee

Yann NEUHAUS | Delémont

Le conseil d'administration

Le Conseil d'administration est constitué de personnalités aux profils complémentaires, dont l'indépendance face à la société est avérée, qui travaillent sur la base d'un règlement d'organisation qui régit la fréquence des séances, les compétences et les délégations.

Le Conseil est chargé de la mise en œuvre et du maintien du cadre de gouvernance. Il fixe la stratégie en matière de gestion des risques et définit l'appétit au risque. Il fixe également les principes de base d'un système de contrôle interne (SCI), dont la mise en œuvre est déléguée à la Direction. Le Conseil d'administration est aussi responsable pour la mise en place, l'organisation et la surveillance des fonctions de contrôle.

Le Conseil d'administration nomme un Comité de placement, s'entretient, au moins une fois par année hors présence de la Direction, avec l'organe de révision externe et reçoit ses rapports.



Le Comité de Direction

La constitution du Comité de direction et ses principes de fonctionnement sont fixés par le Conseil d'administration, qui émet également les lignes générales qu'il doit appliquer en matière d'appétit au risque. Le Comité de direction identifie et pondère les risques stratégiques, et veille à ce que les mesures adéquates soient déployées pour réduire, éviter, transférer ou encore pallier ces risques. La Direction met en place le système de gestion des risques conforme à ce cadre et veille à sa documentation et à son bon fonctionnement. Il préapprouve l'ensemble des principaux risques, et les plans d'atténuation associés. Le Responsable Compliance et Risk Manager rapporte régulièrement au Comité de direction en matière de compliance et de gestion des risques et présente le point de situation sur les contrôles réalisés.

Le Comité de placement

Le Conseil d'administration délègue au Comité de placement, qu'il a institué, la responsabilité stratégique de la gestion des fonds de la compagnie. Ce comité est composé du Directeur général, du Responsable des Finances et d'autres personnes compétentes en matière financière mandatées par le Conseil d'administration. Il se réunit au moins 8 fois par année. Les décisions du Comité de placement se prennent à l'unanimité, sur la base d'un règlement validé par le Conseil d'administration.

L'actuaire responsable

L'actuaire responsable qui est mandaté par la compagnie veille à ce que la fortune liée et la solvabilité soient conformes aux dispositions légales. Il contrôle notamment que les provisions techniques soient suffisantes et que les bases techniques adéquates soient utilisées en matière de souscription. Il rapporte périodiquement à la Direction et signale tout écart le cas échéant.

Le comité de gestion des risques et contrôle interne

Le SCI vise à garantir la gestion adéquate des risques, à réaliser la stratégie définie, à assurer le fonctionnement correct des processus opérationnels, et à préserver les actifs de la société en identifiant les risques.

La Direction délègue la surveillance des risques opérationnels à un comité ad hoc (Comité de gestion des risques et contrôle interne) qu'elle supervise. Le Comité est mandaté pour identifier et suggérer des éventuelles adaptations de processus, assurer la gestion des risques et la mise à jour des mesures de contrôle. De plus, il est censé avertir la Direction en cas d'occurrence d'un risque qui impacte la bonne marche de l'entreprise. Ce Comité pourra spontanément rendre un rapport au Conseil d'administration en cas de nécessité. Composé des représentants de différents types de risques, il se réunit au moins 3 fois par année.

Le Comité de sécurité

Le Comité de sécurité, nouvellement créé, a le mandat de suivre l'ensemble des thèmes de sécurité chez TSM et de mettre en place les mesures nécessaires. Le Comité valide les documents de sécurité en lien avec le BCM (Business Continuity Management). Composé du Directeur général, du Responsable des Services généraux, du Responsable Informatique et du Responsable Compliance et Risk Manager, il se réunit au moins 3 fois par année. Ce Comité pourra spontanément rendre compte directement au Conseil d'administration en cas de nécessité.

L'organe de révision externe

L'organe de révision externe audite les comptes de la société et émet un rapport à ce sujet. Il s'assure aussi de l'existence et du fonctionnement correct du SCI en relation avec les exigences de la FINMA. L'organe de révision rapporte au Conseil d'administration, à l'Assemblée générale et à la FINMA.

Le responsable compliance

Le Responsable Compliance veille à ce que la Direction et les responsables des différents processus- clés en matière de risque appliquent les règlements internes et les règles légales auxquels la société est soumise. Cette fonction conseille les unités opérationnelles sur les questions stratégiques de compliance, la formation et le travail au quotidien. Le Responsable Compliance, soutient les cadres dirigeants dans la promotion d'une culture d'entreprise éthique et conforme. De plus, il coordonne la gestion des risques et facilite la documentation d'après la matrice des risques à jour.

Le Responsable Compliance a toute liberté de reporter d'éventuelles irrégularités ou carences à ce sujet au Conseil d'administration.

Le Risk Manager

Le Conseil d'administration est responsable de la gestion des risques auxquels la société est confrontée. La responsabilité de l'évaluation indépendante des risques majeurs de la société et de l'adéquation du SCI est déléguée au Risk Manager.

Le Risk Manager est chargé du développement des méthodes et processus permettant d'identifier, mesurer, évaluer, réduire et contrôler les risques auxquels la société fait face. Il lui incombe notamment de surveiller les risques courants, contrôler les mesures opérationnelles de gestion des risques et vérifier le respect des contrôles internes. En cas de violation de procédures ou de dépassement de limites, il lui reviendra de reporter les divers problèmes à la Direction ou au Conseil d'administration.

L'audit interne

La fonction de l'audit interne est indépendante des activités opérationnelles de la société. Il fournit la garantie indépendante de l'adéquation du SCI de la société. L'audit interne est responsable de la mise en place d'une organisation adéquate du contrôle interne. Il incombe à l'audit interne de vérifier que le SCI soit adapté au degré de complexité de l'entreprise, et que sa mise en application soit conforme aux intentions. De plus, il est mandaté d'examiner que les activités essentielles de l'entreprise se déroulent de façon systématique, ordonnée, correcte, sûre, économique et à l'aide d'une organisation appropriée.

Le SCI

Le SCI est défini comme l'ensemble des activités, méthodes et mesures, ordonnées par le Conseil d'administration et la Direction, qui servent à garantir un déroulement conforme de la marche des affaires. Les mesures organisationnelles du contrôle interne sont intégrées dans le fonctionnement de l'entreprise, soit parallèlement à l'activité, soit en amont ou en aval de l'exécution des processus. Les contrôles internes ne sont pas regroupés dans une fonction SCI séparée mais sont intégrés dans les processus. Le SCI est exploité à tous les niveaux et exige un grand sens des responsabilités de la part des collaborateurs.

Politique de risque

TSM attache un soin particulier à la gestion des risques, puisque cela constitue un pilier essentiel de ses activités.

Les risques stratégiques sont revus régulièrement par le Comité de direction. Le risque d'assurance est, quant à lui, principalement évalué avec le modèle standard du SST. Ce risque doit rester dans des mesures ne mettant pas en péril la société. Pour ce faire, le Conseil d'administration fixe annuellement un ratio SST minimum à ne pas franchir.

De plus, le Comité de gestion des risques a un rôle important dans l'identification, le suivi et l'évaluation des risques, y compris lors du lancement de nouveaux produits ou extension de produits existants, d'outsourcing et de monitoring des indicateurs.

Enfin, les risques opérationnels sont régulièrement identifiés et traités par le SCI. La gestion des risques opérationnels par l'ensemble du personnel est une partie intégrante de la culture de l'entreprise.

Profil de risque

Connaissance et sélection des risques

Pour les nouvelles affaires, cette approche passe par une bonne connaissance des risques. En fonction de l'importance de l'affaire, celle-ci peut être acquise par une inspection du site et/ou par une documentation détaillée. On évaluera la qualité du risque, la probabilité de survenance et le coût d'un sinistre potentiel, ainsi que la prévention et la protection mise en place par le client.

La sélection des affaires est basée sur plusieurs critères, comprenant :

- Segment : Contrôler que l'affaire ressorte bien des secteurs d'activité de TSM.
- Historique : Rechercher le motif de la présentation du risque à TSM et se renseigner sur la situation juridique, financière, morale et sur la qualité du management du prospect. Chercher le coût et la fréquence des sinistres.
- Capitaux et Sinistre Maximum Possible (SMP) : Connaître les capitaux à assurer et leur adéquation avec les risques à garantir ainsi que le SMP.
- La prévention et la protection.
- La qualité financière et morale.
- Les antécédents (sinistralité, garanties et franchises).
- L'implication du client dans l'identification du risque.
- La sensibilité du client au risque subjectif (moral hazard).

La quantification du risque d'assurance est traitée dans le chapitre « Solvabilité ».

Risques d'assurance et assistance

En matière de souscription de risques, TSM développe une politique de long terme basée sur une relation de fidélité, de stabilité avec ses clients ou partenaires, tout en tenant compte de son objectif principal : la rentabilité des affaires.

TSM dispose de souscripteurs compétents à La Chaux-de-Fonds, Bussigny, Zürich et Genève. Les souscripteurs confirmés ont acquis une grande expérience dans tous les domaines de leurs branches. La hiérarchie plate avec des circuits décisionnels courts permet ces échanges de compétences.



Risques de placement ou marché

Afin de réduire les risques de placement, les directives de placement suivantes sont appliquées :

- Respecter les directives de la FINMA en matière de fortune liée.
- Protéger le capital par une politique prudente de choix des investissements et de leur diversification.
- Rechercher un rendement régulier des fonds placés.
- Surveiller la réputation des intermédiaires financiers et le rating des banques dépositaires.
- Évaluer les risques de crise des marchés financiers.
- Assurer en tout temps qu'au besoin de liquidités fluctuant de la société correspondent des placements réalisables dans des délais utiles.

Pour ce faire, le Comité de placement a plusieurs objectifs et responsabilités, dont :

- Préserver le capital avec un objectif de rendement raisonnable à moyen terme.
- Réévaluer périodiquement le rendement recherché dans le cadre des placements.
- Préparer un reporting détaillé des résultats obtenus qu'il adresse au Conseil d'administration.
- Mettre en place la stratégie de placement, en contrôler la pertinence et l'adapter si besoin.
- Étudier et décider de l'allocation tactique d'actifs selon l'univers de placement, puis la mettre en place par la sélection des instruments de placement.
- Veiller à ce que les placements soient effectués de telle manière que la société puisse disposer des fonds nécessaires à son activité d'assurance dans un délai de trente jours.
- Veiller à ce que les véhicules de placement sélectionnés soient négociables sur le marché.

La quantification du risque de marché est traitée dans le chapitre « Solvabilité ».

Risques de crédit

Pour TSM, les risques de crédit concernent avant tout le risque que le débiteur (banque ou réassureur) ne réponde pas à son obligation initiale de rembourser un crédit. Pour y palier, les procédures suivantes sont appliquées :

- Choix des banques dépositaires.
- Rating minimal : A- pour les sociétés bénéficiant d'un rating.
- Méthode de sélection : Sécurité et compétences des réassureurs dans les branches pratiquées par notre société.
- Branches à court terme : Utilisation des cash loss pour les sinistres réassurés qui permet de détecter très rapidement les risques de crédit.
- Mandat d'un courtier de réassurance professionnel disposant d'un excellent réseau.
- La quantification du risque de crédit est traitée dans le chapitre « Solvabilité ».

Risques opérationnels

Les risques opérationnels découlent des systèmes, des processus et du personnel. Ces risques peuvent s'exprimer sous plusieurs formes dont les risques humains sont particulièrement importants.

Des exemples des risques opérationnels et de leur gestion :

- La sélection de mauvais risques amenant à une mauvaise sinistralité
 - Risque limité par des analyses approfondies des risques

- La souscription de risques non-réassurés ou ayant une valeur d'assurance dépassant les limites des traités de réassurance
 - Risque contrôlé par le règlement de signatures, le tableau de compétences et par des contraintes informatiques

Risques IT opérationnels

Les risques IT opérationnels sont représentés par le risque TIC (technologie, de l'information et de la communication), le cyber risque, le data management et le BCM.

Exemples de risques IT opérationnels et de leur gestion :

- Absence de règles formelles de comportement pour les utilisateurs en termes informatiques
 - Formation et sensibilisation à la cyber sécurité et protection des données
- Fuite de données
 - Risque contrôlé par des contraintes informatiques

Autres risques majeurs

- Risque de compliance
- Risques financiers : risque de liquidités, risque de solvabilité de tiers et risque de change
- Risques stratégiques : risque conjoncturel, risque de concurrence, risques liés au lancement de nouveaux produits et risque de concentration
- Risques opérationnels : risque de fraude, sécurité physique et sûreté, ainsi que risques liés aux clients, produits et pratiques commerciales
- Concentration du risque immobilier et cumul de sinistres (les deux évalués dans le cadre du SST et de l'ORSA)

Évaluation

Valeurs de marché

IMMEUBLES

Les immeubles regroupent 3 bâtiments.

Le premier immeuble est un bâtiment locatif de 12 appartements à Cernier, dont la construction a été terminée en août 2013. Son coût de construction s'est élevé à CHF 4.85 millions, coût réduit d'un amortissement cumulé de CHF 690'000. Une valeur résiduelle de CHF 4.16 millions est donc portée au bilan statutaire au 31 décembre 2025. Le 22 septembre 2020, l'immeuble a fait l'objet d'une expertise par le bureau PIMM Immobilier Sàrl, qui a estimé sa valeur vénale à CHF 5.30 millions. Cette valeur est définie comme valeur de marché.

Les deux autres immeubles abritent le siège de TSM, ainsi que des surfaces commerciales en location. Ces deux bâtiments ont fait l'objet d'une expertise le 1er septembre 2020 par Bolliger Immobilier, qui a estimé leur valeur vénale à CHF 9.31 millions. Par conséquent, cette estimation est utilisée comme valeur de marché. Le montant comptabilisé au bilan statutaire pour ces deux immeubles est de CHF 7.67 millions. Il se compose de la valeur comptable de l'immeuble sis à Jaquet-Droz 41 de CHF 1'536'542 et du prix d'achat de l'immeuble sis à Jaquet-Droz 43 (CHF 1'637'185), augmentées du coût final de rénovation (CHF 6'737'870), et diminuées d'un amortissement cumulé de CHF 2'244'597.

PARTICIPATIONS

A la suite de la liquidation volontaire de sa captive Inno Cap Insurance Ltd, TSM possède toujours une participation auprès d'AutoMate Insurance AG. Le coût d'acquisition de cette dernière est de CHF 2'602'428, couvert par une provision sur participations d'entreprises liées. Dès lors un montant net de CHF 1 pour mémoire figure au bilan à la valeur statutaire, tout comme à la valeur de marché.

ACTIFS BOURSIERS

La valeur de marché des actifs suivants correspond à leur valeur boursière :

- les actions ;
- les fonds de placement en actions ;

Pour les suivants, la méthode de l'actualisation des cash-flows futurs est utilisée conformément aux prescriptions de la FINMA :

- les obligations ;
- les fonds de placement en obligations ;

PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES

Les cash-flows futurs de la part des réassureurs dans les provisions techniques sont escomptés avec le taux sans risque afin de déterminer la valeur conforme au marché de la part des réassureurs dans les provisions techniques.

HYPOTHÈQUES

Les hypothèques sont reprises à leur valeur statutaire. En effet, il s'agit uniquement de prêts accordés sous forme d'hypothèques en premier rang à taux variable, en son temps à des membres du personnel. Le risque de défaillance est quasi nul vu le rapport entre le montant du prêt et la valeur de l'objet mis en gage. Le Conseil d'administration a décidé de ne plus accorder de nouvelles hypothèques.

AUTRES ACTIFS

A l'instar des hypothèques, tous les autres actifs ont une valeur de marché égale à leur valeur statutaire. Précisons que les rares créances irrécupérables sont comptabilisées en pertes au fur et à mesure que l'information parvient à TSM.

Valeur des actifs ventilés en classe d'actifs

Actifs	Bilan statutaire	Réserves latentes	Bilan à la valeur de marché
Immeubles	11'827'000	2'779'000	14'606'000
Participations	-	-	-
Obligations	14'680'287	1'512'523	16'192'810
Hypothèques	760'353	-	760'353
Actions	1'857'340	1'746'968	3'604'308
Fonds de placement	13'538'218	1'645'421	15'183'639
Total placements de capitaux	42'663'198	7'683'912	50'347'110
Créance sur instruments financiers dérivés	-	-	-
Liquidités	22'213'119	-	22'213'119
Part des réassureurs provisions techniques	11'825'896	2'582	11'828'478
Immobilisations corporelles	674'787	-	674'787
Créances nées d'opérations d'assurances	6'225'881	-	6'225'881
Autres créances	1'013'193	-	1'013'193
Autres actifs	1	-	1
Comptes de régularisation	221'536	-	221'536
Total autres actifs	42'174'413	2'582	42'176'995
Total des actifs	84'837'611	7'686'494	92'524'105

Provisions pour engagements d'assurance

Les volumes des provisions pour sinistres en cours statutaires par branche sont les suivants :

	Provisions Brutes (CHF)	Provisions Nettes (CHF)
RC Véhicules à moteur	8'012'190	1'749'000
Casco véhicules à moteur	2'375'955	1'471'443
Biens (choses)	1'582'717	1'174'644
RC	122'497	116'497
Accidents sans LAA	27'985	13'993
Transports	3'931'653	3'748'090
Financement et caution	2'666'430	2'211'923
Protection juridique	-	-
Autres	583'219	488'173
Total	19'302'646	10'973'763

Ces provisions sont déterminées en conformité avec le règlement régissant les provisions techniques de TSM approuvé par la FINMA. En particulier, ce règlement mentionne les principes suivants concernant l'évaluation des provisions pour sinistres en cours :

« Les provisions pour sinistres en cours sont composées des provisions pour sinistres survenus et annoncés (Case Reserves), des provisions pour sinistres survenus et non encore annoncés (IBNR) et des provisions pour frais de gestion des sinistres ne pouvant être imputés aux sinistres individuels (ULAE). »

Montant minimum

Relevé du SST	SST 2026	SST 2025	SST 2024
Valeur	709'386	349'151	475'593

Le montant minimum est en forte hausse, ceci essentiellement en raison d'un impact plus important des scénarios, en raison notamment d'une exposition plus conséquente dans le cadre du scénario « Terrorisme » du SST.

Relevons que, depuis le SST 2026, le montant minimum imputé au bilan à la valeur de marché est augmenté de la provision pour coûts en capital pour la période d'un an en cours dans le montant minimum, alors que cette provision est déduite du capital cible. La provision pour coûts en capital pour la période d'un an en cours dans le montant minimum est calculée automatiquement selon la méthode standard. Cette provision s'élève à 713'919 pour le SST 2026.

Votre tranquillité
d'esprit au cœur
de notre engagement.





Rapport financier 2025

Gestion

du capital

Objectifs, stratégie et horizon temporel de la planification du capital⁶⁹

Le statut de coopérative de TSM ne permet pas de planification particulière.

De ce fait, TSM doit être prudente et veille à ne pas baisser sa solvabilité en dessous d'un certain niveau.

Structure, montant et qualité des fonds propres⁷⁰

Au 31.12.2025, les fonds propres de TSM sont composés de:

Capital de garantie	CHF	8'000'000
Réserve légale issue de bénéfices	CHF	4'000'000
Réserve libre issue de bénéfices	CHF	10'000'000
Bénéfice disponible	CHF	5'476'367
Résultat de l'exercice	CHF	8'476'656
Total	CHF	35'953'023

Changements notables de la période⁷¹

Néant.

Commentaires sur les différences des fonds propres publiés et ceux évalués de manière proche du marché⁷²

		Clôture ex. préc.	Clôture ex. ss revue
Monnaie: CHF ou monnaie du rapport SST - Indications en millions			
Valeur des placements conforme au marché	Biens immobiliers	14.61	14.61
	Participations	4.25	0.00
	Titres à revenu fixe	16.92	16.19
	Prêts		
	Hypothèques	1.43	0.76
	Actions	3.04	3.60
	Autres placements	6.87	15.18
	Placements collectifs de capitaux	6.87	15.18
	Placements alternatifs de capitaux		
	Produits structurés		
	Autres placements de capitaux		
Total des autres placements	47.11	50.35	
Valeur des autres actifs conforme au marché	Placements provenant de l'assurance sur la vie liée à des participations		
	Créances sur instruments financiers dérivés	0.00	0.00
	Dépôts découlant de la réassurance acceptée		
	Liquidités	24.37	22.21
	Part des réassureurs dans les provisions techniques	10.16	11.83
	Assurance directe: assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)		
	Réassurance active: assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)		
	Assurance directe: assurance dommages		
	Assurance directe: assurance-maladie		
	Réassurance active: assurance dommages		
Réassurance active: assurance-maladie			

		Clôture ex. préc.	Clôture ex. ss revue
Monnaie: CHF ou monnaie du rapport SST - Indications en millions			
Valeur des autres actifs conforme au marché	Assurance directe: autres affaires		
	Réassurance active: autres affaires		
	Assurance directe: assurance-vie liée à des participations		
	Réassurance active: assurance-vie liée à des participations		
	Immobilisations corporelles	0.42	0.67
	Frais d'acquisition différés, activés, non encore amortis		
	Immobilisations incorporelles		
	Créances nées d'opérations d'assurance	6.61	6.23
	Autres créances	1.41	1.01
	Autres actifs	0.00	0.00
	Capital non encore libéré		
	Comptes de régularisation	0.62	0.22
	Total des autres actifs	43.59	42.18
Total valeur des actifs conforme au marché	Total de la valeur des actifs conforme au marché	90.70	92.52
Valeur des engagements d'assurance conforme au marché (y compris ass.-vie liée à des participations)	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance	31.35	30.32
	Assurance directe: assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)		
	Réassurance active: assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)		
	Assurance directe: assurance dommages	19.79	18.95
	Assurance directe: assurance-maladie		
	Réassurance active: assurance dommages		
	Réassurance active: assurance-maladie		
	Assurance directe: autres affaires	11.21	11.01
	Réassurance active: autres affaires	0.36	0.36
	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements de l'assurance sur la vie liée à des participations		
	Assurance directe: assurance-vie liée à des participations		
Réassurance active: assurance-vie liée à des participations			
Montant minimum	0.32	1.42	
Valeur des autres engagements conforme au marché	Provisions non techniques	4.15	
	Dettes liées à des instruments de taux	4.16	4.01
	Dettes sur instruments financiers dérivés	0.14	0.07
	Dépôts résultant de la réassurance cédée		
	Dettes nées d'opérations d'assurance	9.22	8.56
	Autres passifs	0.76	0.93
	Comptes de régularisation	1.93	1.63
Dettes subordonnées			
Total valeur des engagements conforme au marché	Total de la valeur des engagements conforme au marché.	52.05	46.94
	Différence entre la valeur des actifs conforme au marché et la valeur des engagements conforme au marché	38.66	45.58

*BEL: Best Estimate of Liabilities



Les actifs, à leur valeur conforme au marché, sont en hausse de 2%, pour s'établir à CHF 92'524'105. Ceci s'explique par une augmentation des placements de capitaux induite par un gain de liquidation d'une participation.

Au niveau des fonds étrangers, nous constatons un recul de 9.9%. Ceci s'explique par des provisions techniques en baisse, en lien essentiellement avec l'abandon du produit Garantie All Risk qui a provoqué une baisse des provisions pour parts d'excédents contractuels et des reports de primes.

Dans l'ensemble, ces diverses variations mènent à un accroissement du capital porteur de risque de 18% pour se fixer à CHF 45'581'651.

Solvabilité

La solvabilité a été établie selon le modèle de rapport SST proposé par la FINMA. Le modèle standard est la référence pour les méthodes et paramètres utilisés pour les évaluations.

		Clôture ex. préc.	Clôture ex. ss revue
Monnaie: CHF ou monnaie du rapport SST - Indications en millions			
Calcul du capital porteur de risque (CPR)	Différence entre la valeur des actifs conforme au marché et la valeur des engagements conforme au marché	38.66	45.58
	Déductions	-	0.00
	Instruments de capital amortisseurs de risque (CAR) du tier 1 imputés au capital de base	-	0.00
	Capital de base	38.66	45.58
	Capital complémentaire	-	0.00
	CPR	38.66	45.58
Calcul du capital cible	Risque technique	8.23	7.08
	Risque de marché	7.67	7.80
	Effets de diversification	5.89	5.18
	Risque de crédit	-5.15	-4.94
	Montant minimum et autres effets sur le capital cible	2.84	2.70
	Capital cible	19.48	17.82
		Clôture ex. préc.	Clôture ex. ss revue
Indications en pourcent			
Quotient SST		198.3%	255.8%

Le capital porteur de risque (CPR), par l'augmentation des actifs à la valeur de marché et la contraction du capital étranger, s'accroît de 18% pour se monter à CHF 45'581'651.

Le capital cible, quant à lui, présente un recul qui s'explique par une baisse du risque de crédit (amélioration du rating moyen des obligations) et du risque d'assurance (arrêt du produit Garantie All Risk). Le capital cible diminue de 8.5% pour s'établir à CHF 17'821'942.

En finalité, le capital cible moindre et le capital porteur de risque plus important entraînent une augmentation du ratio SST de près de 58 points pour se fixer à 255.8%.

Dans le détail du capital cible, le risque de marché de 2026 se monte à CHF 7'797'962 et se dé-compose comme suit :

Générateur de risque	Impact 2026
Effet de diversification risque de marché	-4'309'880
Risque de marché des intérêts	856'929
dont risque de marché des taux d'intérêts en CHF	304'037
dont risque de marché des taux d'intérêts en EUR	361'998
dont risque de marché des taux d'intérêts en USD	352'453
Risque de marché des Spreads	1'083'555
Risque de marché des taux de change	3'019'539
Risque de marché des actions	4'963'438
Risque de marché des biens immobiliers	2'184'381
Risque de marché - Participations	-

Le risque d'assurance se découpe quant à lui de la façon suivante :

Expected Shortfall	01.01.2025	01.01.2026	Variation relative
Risque pour sinistres futurs de l'année en cours	7'192'085	5'933'281	-17.50%
Risque pour sinistres des années précédentes	1'982'581	1'711'710	-13.66%
Autres risques d'assurance (URR)	313'584	431'839	37.71%
Risque technique ou risque d'assurance	8'210'271	7'056'964	-14.05%

La baisse du capital cible combiné à une expansion du capital porteur de risque a entraîné une amélioration du ratio SST. Ce dernier s'accroît de manière importante à 255.8%.

L'ensemble des données présentées sur la solvabilité correspond à celles qui ont été déclarées à la FINMA et sont soumises à un audit prudentiel.

La Chaux-de-Fonds, le 30 avril 2026

TSM Compagnie d'Assurances

Neuchâtel

Rue Jaquet-Droz 43b
2301 La Chaux-de-Fonds

—
+41 (0)32 911 12 12
info@tsm.ch

Vaud

Centre QG
Rue de la Chaux 4
CH - 1030 Bussigny

—
+41 (0)21 321 42 70

Genève

Cours de Rive 2
CH - 1204 Genève

—
+41 (0)22 819 44 00

Zurich

Birmensdorferstrasse 55
CH - 8004 Zurich

—
+41 (0)44 457 20 30
zurich@tsm.ch



TSM Compagnie d'Assurances
Société Coopérative

